



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 27 janvier 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Olivier FIÉVEZ, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS,
Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès
MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan
ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Flavie PRÉVOST, Marjorie
NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ
VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Objet n°36 - Question orale de Madame la Conseillère Sana BATIK relative à la fermeture présumée de la Maison des Jeunes et à l'impact sur les activités du Repair Café

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Sana BATIK relative à la fermeture présumée de la Maison des Jeunes et à l'impact sur les activités du Repair Café.

Monsieur le Président,

Monsieur le Bourgmestre,

Monsieur le Directeur général,

Mesdames, Messieurs les membres du Collège communal,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur une situation préoccupante concernant la prétendue fermeture de la Maison des Jeunes de Braine-le-Comte. Ce lieu, bien plus qu'un simple bâtiment, est un espace de rencontres, d'échanges et d'activités culturelles et sociales essentiel pour notre communauté.

Cette fermeture aurait pour conséquence directe l'arrêt des activités du Repair Café de Braine-le-Comte, qui occupe actuellement les locaux de la Maison des Jeunes pour mener à bien ses initiatives citoyennes. Le Repair Café joue un rôle précieux en matière de sensibilisation à l'environnement, de préservation des objets par la réparation et la réutilisation et de renforcement des liens entre les habitants.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes :

1. Pouvez-vous confirmer ou infirmer les informations concernant la fermeture de la Maison des Jeunes ? Si cette fermeture est confirmée, quelles en sont les raisons précises ?
2. Quelles mesures seront prises pour préserver les activités dédiées aux jeunes et aux associations comme le Repair Café ?
3. Des alternatives d'hébergement ou de soutien sont-elles prévues pour ces associations, et si oui, lesquelles ?
4. Existe-t-il un plan de concertation avec les parties prenantes (associations, jeunes, citoyens) afin d'identifier des solutions adaptées et éviter des conséquences négatives pour la vie sociale et culturelle de notre commune ?
5. Existe-t-il un plan d'action pour garantir un avenir durable à la politique de jeunesse dans notre commune.

La Maison des Jeunes et le Repair Café sont des symboles de l'engagement citoyen et du dynamisme local à Braine-le-Comte. Leur fermeture ou leur mise en péril constituerait une perte importante pour notre ville.

Je vous remercie pour les réponses que vous apporterez et espère qu'une solution pérenne pourra être trouvée dans l'intérêt de toutes et tous.

Je reste à votre disposition pour toute discussion complémentaire et vous remercie d'avance pour l'attention que vous porterez à cette interpellation.

Monsieur l'Echevin Christophe Houssiau répond à la question.

Avant tout, je tiens à te remercier pour l'intérêt que tu portes à ces deux structures. Concernant le Repair Café, bien qu'il s'agisse d'une association qui oeuvre en collaboration avec le service du Plan de Cohésion Sociale- domaines de compétences de ma collègue Anne-Catherine - je vais me permettre quand même de répondre.

Cette association sera toujours la bienvenue dans les locaux de la Maison des jeunes qui, comme je vais te préciser, ne vont pas fermer.

Cela dit, le Repair Café envisage actuellement un autre lieu, mais juste la question du stockage du matériel reste à résoudre. Je t'invite ne pas hésiter à aller les contacter directement pour en discuter car cela permettra de constater par toi-même, que l'étude d'une autre option se fait à leur demande.

Je viens maintenant à la Maison des jeunes, cette ASBL tu la connais bien. Car même si tu as démissionné de l'Organe d'Administration, tu en as été une membre active pendant plusieurs années et nous t'en remercions encore.

Depuis que j'ai repris en charge l'échevinat de la jeunesse il y a deux mois, je peux te garantir une chose : C'est que j'ai de grandes ambitions pour nos jeunes et je suis bien déterminé à concrétiser deux projets majeurs dans les années à venir.

Tout comme toi, je considère la Maison des jeunes comme un maillon essentiel au sein de notre ville, et je n'ai absolument pas l'intention de fonctionner sans elle.

Tu pourras donc rapidement constater qu'il ne sera pas nécessaire de chercher d'autres lieux d'hébergement pour les associations mentionnées dans ta question.

Par ailleurs, je peux te rassurer, toutes les activités mises en place pour les jeunes se poursuivront et, je l'espère, se développeront encore davantage.

Etant à la fois Echevin de la jeunesse, des sports et de la bibliothèque, je travaille déjà en étroite collaboration avec l'Echevin de la culture André-Paul Coppens, ainsi qu'avec tout le collège, pour que nos jeunes puissent s'épanouir dans notre ville.

Une attention particulière sera portée à tous ceux qui en expriment le souhait.

Comme tu l'as mentionné dans ta question, la Maison des jeunes et le Repair Café sont des symboles de l'engagement citoyen et du dynamisme local à Braine-le-Comte, et je suis fortement décidé, au cours de cette mandature, à faire en sorte que cela perdure.

Madame la Conseillère Sana Batik réplique.

Merci. Je retiens donc que la Maison des jeunes ne fermera pas ses portes, et je suis bien contente de l'apprendre. Pour le Repair Café, je ne suis pas d'accord avec votre réponse, car nous avons eu une autre information, qui était que le Repair Café devait partir et que c'était lié avec la Maison des jeunes et à la fermeture. Mais je vous remercie pour votre clarification

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Bernard ANTOINE

Le Député-Bourgmestre,

Maxime DAYE